



## « Ville de Bordeaux : critères développement durable pour les prestations d'impression »

Entretien réalisé en Juillet 2009

L'Agenda 21 adopté en Décembre 2008 par la Ville de Bordeaux place les achats publics au cœur des actions conduisant à un développement plus durable. Les travaux de rationalisation des achats assurés par **M. Laurent DESBORDES et Marie Paul LAFARGUE, coordinateurs achats à la Direction Logistique et Stratégie Immobilières de la Ville de Bordeaux** s'inscrivent dans cette dynamique : « une cartographie des achats de la ville a été réalisée pour recenser les enjeux financiers et environnementaux par marché et prioriser les actions à mener. Une planification sur trois ans des marchés identifiés comme prioritaires nous permet de travailler en amont sur nos besoins et sur l'analyse du marché fournisseur». L'accord cadre notifié en Mai 2009\* concernant le lot « offset » des prestations d'impression ( lot 1 offset, lot 2 sérigraphie, lot 3 numérique) illustre les possibilités de conjuguer « rationalisation » et achats plus responsables. Ce marché, réalisé avec l'appui du RAA dans le cadre de l'appel à projets d'accompagnement méthodologique lancé en 2006, permet aujourd'hui aux différents services de la ville de travailler directement avec les fournisseurs présélectionnés. « La sélection des fournisseurs retenus s'est faite via une notation où le critère développement durable était pondéré à 25 %. De nouveaux fournisseurs plus respectueux de l'environnement ont alors pu se positionner » !

Contacts : [l.desbordes@mairie-bordeaux.fr](mailto:l.desbordes@mairie-bordeaux.fr) et [mp.lafarque@mairie-bordeaux.fr](mailto:mp.lafarque@mairie-bordeaux.fr)

### Pensez-y !

\* Pour consulter les documents associés à ces marchés rendez vous en ligne sur la plate-forme électronique

[www.achatsresponsables-bdd.com](http://www.achatsresponsables-bdd.com)